Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 11

Vorwort: Éditorial
Autor: Cochard, J.-P.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

SALUT L'AMI...

Vu l'abondance de matière,
le rédacteur n'a qu'à se taire;
pourtant il ne peut s'empêcher
de te faire partager
cette pensée trouvée au revers
d'un calendrier...

Les abeilles ne travaillent que
dans l'obscurité.
La pensée ne travaille que dans
le silence.
Et la vertu dans le secret.

Bonne lecture.

J.-P. Cochard

Billet du président

LETTRE À MON AMI AMBROISE

Dans mon billet du mois dernier, je te faisais part, Ambroise mon lecteur, des soucis qui hantaient alors les nuits de notre ami Rodolphe Biselx, président de la Commission d'élevage SAR. Aujourd'hui, c'est avec plaisir et un brin de satisfaction que je puis porter à ta connaissance que, depuis mi-octobre, M. Biselx peut à nouveau dormir sur ses deux oreilles. Pour lui, le pas est franchi. Le règlement de la Commission d'élevage SAR (CE) a passé le cap du groupement des moniteurs éleveurs. Ce règlement devra maintenant passer par le crible du Comité central SAR avant d'affronter l'Assemblée des délégués du 17 mars 1984. Ce même règlement est si bien élaboré qu'il traversera sans peine le premier et qu'il sera approuvé sans coup férir par la seconde.

Cela me donne l'occasion de relever ici la dette de reconnaissance que tout apiculteur de Romandie a contractée envers les promoteurs de notre Commission d'élevage SAR. Que les ouvriers de la première heure, **M. Robert Bovey,** ancien président SAR, **M. Hans Schneider,** collaborateur de notre Institut apicole du Liebefeld, **les moniteurs éleveurs d'hier et ceux d'aujourd'hui** soient vivement remerciés pour l'excellent travail